



Jean-Louis DUMOULIN

L'éditorial du Président

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 30 JANVIER 2009 – AMIENS

#### Nouveautés

**Vous n'avez pas reçu « l'ufolépien » depuis janvier dernier, le secrétariat UFOLEP ayant été réduit.**

Pourtant, cette année, des événements importants sont survenus, d'autres sont à venir.

1/ **Les élections cantonales ont porté Christian MANABLE à la présidence** du conseil général, l'amenant à démissionner de la présidence de l'UFOLEP. Le comité directeur d'avril m'a élu à sa succession (j'étais déjà vice-président).

2/ Vous n'avez pas été tenus à l'écart de cette nouvelle : **l'information, au sein de l'UFOLEP s'est développée en favorisant les NTIC** (nouvelles techniques de l'information et de la communication) :

Une **lettre d'information électronique** vous fait part chaque mois de l'actualité de notre comité départemental.

Un **nouveau site internet ([www.ufolep80.com](http://www.ufolep80.com))** a vu le jour. Depuis des années, plusieurs tentatives ont été faites et ont fait long feu. La difficulté de la mise à jour en était la raison principale. Cette fois ci, nous avons privilégié la forme du blog avec un site central (le site d'entrée) et des satellites par activité sportive gérés par les CSDU elles-mêmes. La démultiplication et la simplicité permettent des mises à jour presque journalières. Les statistiques montrent qu'il est très consulté.

Certaines associations nous reprocheront encore de privilégier l'internet. Je ne reviendrais pas sur l'intérêt évident de ce mode de communication mais je vous rappellerais que dans les années 70, peu de foyers possédaient un téléphone et que 10 ans plus tard tous nous l'utilisions sans modération.

#### Maintenant les nouveautés.

De part le développement de nos projets, nous avons dû augmenter le nombre de nos animateurs salariés et donc la quantité de matériel stocké. Les locaux que nous

utilisons au sein de la Ligue 80 sont devenus trop exigus. **Nous avons donc trouvé des locaux plus adaptés** que nous utiliserons à partir du 5 janvier 2009. Le fait que l'UFOLEP, pour la première fois de son histoire, quitte les locaux de la FOL a entraîné quelques craintes. Que chacun soit rassuré, les deux kilomètres qui nous sépareront, ne permettront pas de distendre les liens qui nous unissent.

beaucoup plus graves sont les nuages qui s'accumulent à l'horizon. Depuis plusieurs années nous vous faisons part d'un avenir incertain pour le monde associatif. Un grand coup nous a été porté le mois dernier par le ministre de l'éducation, Xavier Darcos qui annonce que **les subventions aux fédérations d'éducation populaire seront fortement revues à la baisse** et que le ministère ne financera plus les postes d'enseignants détachés. Pour nous, cela signifie que le poste de délégué UFOLEP est pas assuré pour septembre prochain, ce qui compromettrait sérieusement le fonctionnement de notre fédération.

Il est particulièrement important que chacun soit prêt à se mobiliser pour la survie de l'UFOLEP. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, la première action consiste à signer la pétition en ligne [www.pourleducation.fr](http://www.pourleducation.fr) (lien sur le site de l'UFOLEP). Evidemment, nous vous tiendrons informés de la suite, mais même si nous arrivons à surmonter ce premier événement, d'autres attaques viendront : il nous faudra rester vigilants.

#### SOMMAIRE

Editorial	page 1
Convocation assemblée générale	page 2
L'UFOLEP déménagement	page 3
Site internet	page 3
CQP	page 3
Colloque	page 4
Contest tour	page 4
Challenge courses nature	pages 4
Propos d'un militant	page 5
Un ami s'en est allé	page 6
En annexe les documents à renvoyer pour l'assemblée générale	

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et la meilleure année 2009 possible tant pour vous-même que pour votre famille et votre association






# Assemblée Générale Extraordinaire

## Pourquoi plusieurs assemblées générales ?

Nous avons une obligations à réaliser avant le 30 juin : présenter les comptes du comité départemental en assemblée générale  
Nous avons deux obligations à réaliser avant le 31 mars : une modification de nos statuts (obligation due à l'UFOLEP nationale)

Le renouvellement de notre comité directeur (obligation due à nos statuts)

L'an dernier l'assemblée générale à voter le principe d'avoir recours à un commissaire au compte agréé et nous ne sommes pas sûr de pouvoir faire notre assemblée générale ordinaire avant le 31 mars pour satisfaire à toutes nos obligations.

Nous ferons donc 2 assemblées générales — une assemblée générale extraordinaire avant le 31 mars puis ensuite l'assemblée générale ordinaire avant le 30 juin.

Règlement de l'assemblée générale modifiant les statuts : ARTICLE 14 de nos statuts

*Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale sur la proposition du comité directeur départemental ou des membres représentant au moins le dixième des voix.*

*Dans l'un et l'autre cas, les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui ne peut délibérer valablement que si les représentants mandatés présents détiennent au moins la moitié des voix.*

*Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée de nouveau, à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de voix.*

*Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être votés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages valablement exprimés*

Comme, l'an dernier, nous avons 3 895 licenciés, il nous faut (lors de la 1ère AG) un nombre d'associations présentes représentant au moins 1 948 voix, ce qui semble peu réaliste. C'est pourquoi nous vous envoyons 2 convocations : la première pour la modification des statuts avec obligation de quorum. La 2ème : encore pour la modification des statuts mais sans obligation de quorum et élections au comité directeur.

### Convocation 1ère assemblée générale



#### LE PRESIDENT

Amiens 18 décembre 2008  
Aux présidentes et président d'associations affiliées  
à l'UFOLEP Somme

Madame, monsieur Le Président,

Vous êtes convoqué(e) à

l'Assemblée générale du Comité Départemental UFOLEP Somme  
Mardi 13 janvier 2009 à 8H30  
À AMIENS - UFOLEP  
51, rue de Sully

Ordre du jour

Modification des statuts

**Si le quorum n'est pas atteint (mandats inférieurs à 1948 voix) une autre assemblée générale sera convoqué le 30 janvier 2009)**

Je vous prie, Madame, Monsieur le Président, de croire en mes sentiments sportifs

Le Président du Comité Départemental

Jean Louis DUMOULIN

### Convocation 2ème assemblée générale



#### PRESIDENT

Amiens 18 décembre 2008  
Aux présidentes et président d'associations  
affiliées à l'UFOLEP Somme

Madame, monsieur Le Président,

Vous êtes convoqué(e) à

l'Assemblée générale du Comité Départemental UFOLEP Somme

**Vendredi 30 janvier 2009  
À AMIENS - Salle Dewailly**

Place Dewailly face à la piscine du Coliséum

Ordre du jour

- 18H15-accueil

- 18H30 - Modification des statuts

**Suspension de séance**

- 19H15 - Elections au comité directeur

- 19H30 - Election des mandats à l'Assemblée Générale régionale et Assemblée Générale nationale

Je vous prie, Madame, Monsieur le Président, de croire en mes sentiments sportifs

Le Président du Comité Départemental

Jean Louis DUMOULIN

⇒ **Formulaires de mandatements**  
⇒ **Pouvoirs**  
⇒ **Formulaires de candidature**  
**Vous sont joints en annexe**

## L'UFOLEP déménagement !

Les bureaux de l'UFOLEP sont transférés au 51, rue de Sully à AMIENS

## Site internet



Nous sommes maintenant à la zone d'activité de Montières aux anciens abattoirs.

**Des repères :** du centre ville d'Amiens, prendre la route d'Abbeville, après le « Point Vert » vous pouvez entrer à droite vers « Ménage service », passez devant puis tournez à droite pour passer en contre bas de « ménage service ».

Vous pouvez, aussi, entrer par la rue de Sully (à côté de l'ancienne « Clara », fiez vous au fléchage « centrale frais ».

Nous serons vraiment installés le 5 janvier : vous pouvez venir nous voir.

### ATTENTION

La délivrance des licences et les assurances sont toujours au 10, rue Jean XXIII au 03 22 71 51 98 (Pascale BOURGEOIS)

**UFOLEP Somme**  
**51, rue de Sully**  
**80000 AMIENS**  
**Tél : 03 22 52 49 16**  
**06 30 51 14 63**  
**ufolep@fol80.org**

Depuis octobre dernier un nouveau site internet de l'UFOLEP Somme

La volonté qui a guidé à la création du site est la **simplicité**

**Simplicité de création :** nous avons privilégié la forme du blog qui permet une mise à jour si facile que l'on hésite pas à ajouter des information.

Cette simplicité permet à chaque CSDU d'avoir son propre espace et d'y faire figurer l'actualité de sa discipline

sportive.

**Simplicité de lecture :** une page d'accueil qui est aussi la racine vous y trouvez les informations et actualités de caractère généraliste. Un lien vers chaque activité sportive. La aussi vous y trouvez l'actualité de votre sport préféré, les annonces des rencontres et compétitions, les résultats.

Vous y trouvez nombre de fichiers à télécharger.

Vous y trouverez aussi des photos et pourquoi pas des vidéos

**Ce site va devenir la clé de la communication de l'UFOLEP Somme**, nous vous conseillons donc d'y aller régulièrement, mieux de vous abonner à la newsletter. Pensez à en donner l'adresse à vos adhérents.

Des liens envoient vers les sites connus des associations, n'hésitez pas à nous communiquer vos adresses, nous les ferons figurer. Mettez un lien, sur votre site, vers le site de l'UFOLEP.

[www.ufolep80.com](http://www.ufolep80.com)

**ufolep Picardie**

**Un nouveau diplôme professionnel**

**LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

**Option : Activités de Randonnées et d'orientation**

**ufolep Picardie**

**Pour qui ?**

Pour toute personne voulant exercer le métier d'animateur sportif de loisirs :

- ▶ Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1).
- ▶ Etre âgé(e) de 18 ans au moment de l'entrée en formation ET
- ▶ Présenter une attestation de pratique dans l'activité d'une durée de 140h dans les 3 ans avant l'inscription, OU
- ▶ Etre titulaire d'une FIA UFOLEP.

**Quel diplôme ?**

Le certificat de Qualification Professionnelle est un diplôme multipartis qui permet d'encadrer contre rémunération dans le respect de la réglementation en vigueur.

**Quelle formation ?**

Une formation de 160 heures :  
5 h de positionnement + 105 h de formation + 50 h d'alternance.

**ufolep Picardie**

**Rendez - vous :**

Dès maintenant vous pouvez demander votre dossier, 8 décembre 2008 : dépôt des dossiers  
12 janvier 2009 : positionnement  
du 19 au 23 janvier 2009 : semaine formation UC1/UC2  
du 16 au 20 février 2009 : semaine formation UC2/UC3  
du 16 mars au 20 mars 2009 : semaine formation UC2/UC3

Unité de compétences n°1 UC1 : 35H Connaissance des publics et de l'environnement	Unité de compétences n°2 UC2 : 35 H Préparer, animer et encadrer une action d'animation
Unité de compétences n°3 UC3 : 35 H S'approprier et maîtriser les techniques et les outils de l'activité	

Coût de la formation 1200€  
Pour financer votre formation : contrat de professionnalisation aide possible Conseil Régional, Contrat individuel de formation, Contrat PASS, signature d'un Plan d'aide de retour à l'emploi etc...



L'UFOLEP est une fédération sportive particulièrement impliquée dans le développement durable.

La Picardie est une région qui s'investit dans le développement des sports de nature.

Il était donc important de se poser la question

**"le développement des sports de nature est-il compatible avec le développement durable"**

Nous tenterons d'y répondre le 16 janvier 2009 à Fort Manoir (dans la zone d'activité de Longueau).

Pour ce faire, nous nous questionnerons sur des pratiques sportives aussi diversifiées que la randonnée pédestre, les raids nature ou la moto. Le conseil général de la Somme fera le point sur le référentiel qu'il a mis en place concernant des manifestations éco-cityennes.

Après une bonne choucroute bio, Nous nous interrogerons sur la capacité des territoires à intégrer les sports de nature.

Sur le plan local, un exemple nous sera donné concernant la concertation possible pour intégrer la pratique des loisirs et sports de nature dans la réserve naturelle de la Baie de Somme, Le conseil général de l'Aisne a développé les infrastructures de sports de nature autour de l'Ailette et la Bièvre. Le conseil général de la Somme est le seul département picard à intégrer la démarche CDESI/PDESI. Enfin, la Picardie est la première région, en France à développer un schéma des loisirs et sports de nature.

Les débats seront animés par Arnaud JEAN, directeur technique national adjoint de l'UFOLEP

**Philippe MACHU, président de l'UFOLEP national ouvrira la journée. La conclusion appartiendra à Olivier CHAPUIS-ROUX, Vice-Président du Conseil Régional de Picardie.**

**Renseignements et inscription sur le site internet**  
**Www.ufolep-picardie.com**

### 1er contest tour Picardie

Dans le cadre du développement des sports de glisse à l'échelle régionale, l'Ufolep a mis en place lors des mois de septembre et octobre son premier contest tour Picardie.

Ce projet a pour objet de promouvoir la pratique des sports de glisse, skate, roller acrobatique et BMX en allant à la rencontre des jeunes sur leurs lieux habituels de pratique, à savoir les modules extérieurs aménagés par les communes.

Ce projet conçu en partenariat avec le conseil régional de Picardie a permis au-delà de la **valorisation des skates parks** ouverts des départements picards de travailler conjointement avec les communes et les associations afin d'aboutir à des actions nouvelles ou complémentaires et de créer du lien entre les acteurs et les pratiquants.

Ainsi nous nous sommes déplacés dans trois communes, Estrées Saint Denis (le 28/09/08), Amiens (le 4/10/08) et Saint Quentin (le 15/11/08). Ces trois rencontres ont réunis plus de 120 jeunes un chiffre nettement supérieur à ce que l'on attendait ce qui prouve la vivacité de ces pratiques et cet engouement pour ce type de rencontre

**Ce premier contest tour est pour nous une réussite, il répond à une attente des pratiquants et il a permis au-delà d'un travail partenarial, de s'engager vers de nouveaux projets avec les collectivités et les associations.**



### Challenge départemental des courses de pleine nature

L'UFOLEP met en place pour la saison 2008 - 2009, un challenge départemental des courses de pleine nature (courses nature et trails)

#### OBJECTIFS :

- Développer le goût et la pratique des sports de nature.
- Dans le cadre des objectifs généraux de l'UFOLEP, favoriser une pratique sportive accessible au public le plus large possible.
- Favoriser les bonnes pratiques environnementales



Il regroupera les épreuves suivantes :

04/01/2009	EPPEVILLE
24/01/2009	LOUVRECHY
17/05/2009	COTTENCHY
13/06/2009	CONTOIRE HAMEL
27/06/2009	LE CROTOY
11/11/2009	PICQUIGNY

## Mon mandat de membre du Comité Départemental UFOLEP Somme arrive à échéance.

J'ai longuement réfléchi avant de prendre la décision de ne pas renouveler ma candidature lors de la prochaine Assemblée Générale. Au moment opportun il faut se retirer surtout lorsque l'on estime que quatre nouvelles années seraient plus difficiles à vivre. N'écouter que la voie de ma conscience, je pense qu'il était sage, l'heure venue de mettre un terme à mon engagement dans la vie associative. Je vais donc quitter le devant de la scène pour prendre un certain recul. Cela ne veut pas dire que la rupture est consommée. Pas du tout car durant toutes les années passées au sein de l'association, de la Ligue de l'Enseignement avec ses Fédérations sportives que sont l'U-SEP et l'UFOLEP, au contact de gens issus d'un univers social et culturel différent de ce que je connaissais déjà, des liens amicaux, des relations de travail se sont créés, il n'est donc pas question aujourd'hui de les rompre. Dans ce laps de temps, je me suis donné l'opportunité d'élargir mes connaissances et de développer mon savoir. Ainsi, attentif, je vais garder le contact et rester à votre écoute par vos sites internet respectifs et suivre avec beaucoup d'intérêt vos actions, vos projets visant au développement et à la notoriété de notre mouvement d'éducation sportif et populaire. En plus, comme tout bon lecteur, j'aurai la possibilité de m'exprimer dans l'UFOLEPIEN lorsque je le jugerai judicieux.

**L'au revoir d'un militant,**

**Propos d'un militant**

**M**iliter, Militant, Militantisme, voilà des mots que l'on réitère avec insistance dans les informations qui sont données à tous les échelons de la vie associative qu'ils conditionnent qu'elles soient écrites ou verbales. La formation y fait également référence. Cette démarche n'est pas innocente. Partout en France, de plus en plus de personnes, expriment le besoin de se détendre, de se relaxer pour vaincre les agressions de la vie moderne. Dans ce cas précis, la pratique d'une activité sportive s'avère indispensable voire conseillée. A pieds ou à bicyclette, parcourir la campagne devient un réel plaisir. Des groupes se forment, des liens se tissent, des amitiés naissent et le bouche à oreille fonctionne et un jour tout ce beau monde rejoint nos clubs UFOLEP. On souscrit une licence, on paye la cotisation, on prend connaissance des différents règlements. C'est en quelque sorte une période d'apprentissage, de mise à l'épreuve durant laquelle **on devient UFOLEPIEN, c'est le début d'une merveilleuse aventure.**

On prend contact, on découvre on apprend à mieux se connaître, on est donc LICENCIÉ un maillon supplémentaire de la chaîne, l'essence indispensable au développement de notre mouvement et à son fonctionnement. Mais si l'on se limite à la seule pratique sportive sans jamais participer ou en attendant que l'on vous apporte le plateau avec le menu des réjouissances on devient au fil du temps un simple CONSOMMATEUR comme se distinguent certaines personnes qui ne sont pas les bienvenus dans notre Fédération. Etre licencié bravo ! mais il faut aller au delà car l'UFOLEP a de plus en plus besoin pour remplacer les cadres vieillissant, pour assurer sa pérennité et sa vitalité de véritables MILITANTS citoyens engagés et solidaires. **MILITER, pour l'ufolep, c'est avoir une activité, un engagement, participer aux réunions, aux organisations, assister aux assemblées, être éventuellement candidat aux instances dirigeantes, prendre de manière plus générale des responsabilités dans les différentes composantes qui la structure.** La panoplie est large. Les portes sont grandes ouvertes aux femmes et aux hommes désireux d'aller à la rencontre du prochain pour apprendre à mieux se connaître pour mieux se comprendre quelque soit ses origines ou sa couleur de peau, de travailler et de se faire plaisir ensemble.

Cela fait partie du MILITANTISME.



Il est bon de rappeler que toutes nos actions, nos orientations, nos projets sont toujours articulés autour de quatre mots clés (**éducation, citoyenneté, laïcité et solidarité**) Il faut que les associations affiliées à l'ufolep continuent d'agir avec les habitants sur les lieux de vie. Agir en priorité avec ceux et celles qui sont les plus exposées selon le principe fondamental que nos activités sportives ou culturelles sont ouvertes à tous sans aucune discrimination. Les associations ont certainement un rôle très important à jouer sur ce terrain associées avec les collectivités locales. Nous devons faire l'effort d'être présents à tous les échelons où se tient un pouvoir. Enfin il nous appartient de faire en sorte que la diversité de nos actions soit un facteur supplémentaire de richesse au service de l'intégration. Beaucoup d'obstacles s'amoncellent sur la route que nous avons choisie.

Avec les récentes décisions ministérielles concernant l'Education Nationale et les Associations éducatives complémentaires dont nous faisons partie on peut craindre le pire. Nous devons rester attentifs et vigilants afin de pouvoir réagir efficacement si besoin était. **S'associer pour surmonter toutes ces embûches, telle est sans doute la manière la plus efficace pour progresser et ouvrir la voie vers une société et un avenir meilleurs.**

Avant de tourner la page, aujourd'hui il m'a semblé judicieux de vous rappeler quelques notions dont tous les adhérents à notre mouvement associatif doivent s'inspirer. Je les livre donc à votre réflexion merci d'en faire bon usage. Au revoir les amis et un grand merci à vous tous pour tout ce que vous m'avez appris et donné durant ces nombreuses années de militance associative. Vous rencontrer sera toujours pour moi un réel plaisir. Un militant qui ne vous oublie pas.

Amitiés Sportives

Guy HOLLEVILLE

**Aujourd'hui, un ami s'en est allé. Dans l'instant, ce sont les seuls mots que nous trouvâmes pour traduire des sentiments empreints d'émotion et de tristesse lorsque nous apprîmes le décès de Serge BOUVIER survenu le 20 novembre 2008. Il avait quatre vingt deux ans.**

Un ami pour lequel il s'avère difficile de citer et de mettre en valeur la richesse des actions qu'il mena. Des actions fertiles d'imagination et d'intense énergie, des actions où se confondaient solidarité, générosité et sens profond des responsabilités, des actions où le militantisme éducatif et son corollaire, le bénévolat, se rejoignaient intimement.

L'UFOLEP et l'USEP qui bénéficièrent de ses compétences et de son expérience tiennent à lui rendre ce bien modeste hommage en rappelant sa personnalité, sa vie professionnelle et son engagement associatif.

**Sa personnalité** impressionna plusieurs générations de jeunes et de moins jeunes. Son franc-parler était légendaire. « L'homme à la pipe » comme on aimait à le nommer sur les terrains lorsqu'il s'agissait de le reconnaître, ne cachait jamais ses opinions. Sans détour, il défendait, non seulement ses convictions mais aussi l'intérêt général avec âpreté, rugosité, voire de manière rectiligne et surtout, n'y voyons là, aucune connotation partisane ou critique. Je veux tout simplement dire sans arrière-pensées. Nous étions habitués. Une réunion où Serge ne s'exprimait pas semblait inachevée, elle laissait un vide : c'était un passionné. Cependant, si la réussite collective l'exigeait, il plaçait volontiers la raison avant la passion. Une élégance intellectuelle qui posait l'homme d'ouverture. Ce n'était pas un comédien, c'était un acteur.

**Sa vie professionnelle**, un itinéraire fécond. A sa sortie de l'école normale, il occupe son premier poste d'« instit » à Pont Rémy (1948). A la rentrée 1949, il rejoint Rue, son fief, où il exerce à l'école primaire publique jusqu'en 1961. Se vaincre, se dépasser, deux notions qu'il s'imposait et qui le conduisirent au collège d'enseignement général, PEGC, il enseigne l'histoire et la géographie.... Aussi l'enseignement physique et sportif (EPS). Belle illustration des principes de Jean Jacques Rousseau qui conseillait dans 'l'Emile' de compléter l'éducation de l'enfant par des exercices physiques pour réunir à la fois « la force du corps et de l'esprit ». Une pensée qui convenait parfaitement à l'idée qu'il se faisait de la nécessité d'un projet global éducatif chez l'enfant. En 1964, le collège Millevoys à Abbeville l'accueille. Il est, alors, devenu maître d'EPS. 1981, l'heure de la retraite non, pour autant une cessation définitive d'activité car, libéré du temps contraint, il sera davantage, encore, au service de l'éducation populaire.



La Bureau du Comité départemental d'athlétisme (de gauche à droite) : MM. DÔTÉ, vice-président ; HERVET, inspecteur de la Jeunesse et des Sports ; MOCCAND, président ; BOUVIER, secrétaire général et GROSSI, trésorier.

**Son Engagement associatif**, un virus et aucun traitement pour l'éliminer. A seize ans, au cours complémentaire de Domart, il crée une équipe de football, à l'internat. A l'école normale, il assume les fonctions de secrétaire de l'association sportive. Il pratique le volley-ball, le Hand-ball, l'athlétisme et le basket-ball. Dès son arrivée, à Pont-Rémy, une équipe de basket USEP voit le jour. A Rue, il fonde l'amicale laïque des anciens élèves (1960) et forme une équipe de basket. Dans cette même commune, impliqué au football (gardien et secrétaire) il jouera au basket le matin, l'après midi au football. Il fut l'artisan du développement de l'USEP dans le canton de Rue, mais aussi au plan départemental. J'eus le privilège de profiter de ses conseils lorsque délégué UFOLEP-USEP (années 50). En UFOLEP, il occupe les avant-postes. A l'époque, dans l'ouest du département nous lui fûmes redevables de la progression du hand-ball UFOLEP. En 1965, sous son autorité, naquit la section athlétisme du sporting club abbevillois. Il en fut longtemps le président. Une discipline au passé brillant. Parmi tant d'autres, deux faits marquants : 1976, les cadets du SC Abbeville enlèvent le titre de champion de France UFOLEP. Dans les mêmes années, le Courrier Picard écrit dans ses colonnes « **les critères UFOLEP à Amiens marquent un renouveau de l'athlétisme picard** ». Ces succès, ceux de l'ami Serge moteur au sein de l'ensemble dirigeant. De telles lettres de créance, un sésame. La ligue de Picardie d'athlétisme le porte à la vice-présidence. Les plus hautes instances de la FFA lui confient le secrétariat de la commission nationale pour la promotion des jeunes. Dans cette même fédération, il officie en tant qu'arbitre fédéral mais, également, il fera partie de l'élite du corps arbitral puisque juge arbitre international.

Impossible d'oublier la collaboration qu'il apporte aux manifestations culturelles. Au milieu d'une multitude d'événements, un seul exemple : un rassemblement, à Rue, des troupes théâtrales de la Ligue de l'Enseignement pour le concours de l'UFOLEA (union française des œuvres laïques d'éducation artistique), dans les coulisses, incontournable, l'ami Serge.

Pour mieux situer la place qu'il occupait dans l'espace public, à nouveau la presse locale. Celle-ci, à l'issue d'une cérémonie lui rendant honneur, titrait en exergue de son article : « **Serge Bouvier, une carrière consacrée à l'éducation de la jeunesse et au développement de l'exercice physique ou le portrait d'un animateur hors pair** ». Aussi, la Ligue de l'Enseignement, l'UFOLEP et l'USEP, si elles ont voulu, au travers des phrases précédentes, mettre en évidence l'idéal de l'enseignant, les qualités pédagogiques du professionnel dans son métier, les talents de l'organisateur et le désintéressement du militant laïque et bénévole, nous aimerions que ces lignes fussent, également, auprès de son épouse, de ses enfants, les témoignages de notre reconnaissance pour sa contribution aux œuvres complémentaires de l'école publique ainsi que l'expression de nos plus vives condoléances, les marques de toute notre amitié et de la peine partagée que l'on éprouve lorsqu'un mari, un père, un ami nous quittent.

Je soussigné : ..... N° de licence : .....

Président de l'association, .....

sera présent lors de l'assemblée générale UFOLEP Somme

## **Mandat**

### **Si le Président ne peut être présent**

#### **Extrait du règlement intérieur de l'UFOLEP Somme - ARTICLE 16**

Chaque association est représentée par son Président. En son absence, le pouvoir du représentant mandaté ayant atteint la majorité légale, doit être signé du président de l'association dont il relève. **Ce représentant doit être licencié dans cette association.** La vérification du pouvoir et de la licence des représentants mandatés est assurée à l'entrée de la séance.

Tout licencié UFOLEP peut également assister, en qualité d'auditeur, à l'assemblée générale, à condition qu'il présente sa licence de l'année en cours, régulièrement homologuée.

Sera représenté par ; ..... N° de licence : .....

CACHET DE L'ASSOCIATION

A ..... LE .....

SIGNATURE DU PRESIDENT

A ADRESSER A L'UFOLEP SOMME - 51, RUE DE SULLY – 80000 AMIENS

**AVANT LE 15 JANVIER 2009**



# CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR UFOLEP SOMME

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

N° de licence : ..... Association : ..... Département : .....

Adresse : .....  
..... Commune : .....

☎ (dom.) : ..... ☎ (trav.) : ..... e - mail : .....

☎ (portable) : ..... 📠 : .....

Souhaite être candidat au

**COMITE DIRECTEUR**

### Implications locales au sein de mon association

.....  
.....  
.....

### Implications locales au sein de l'UFOLEP ou de la FOL

.....  
.....  
.....

### Motivations.....

.....  
.....  
.....

A ..... le .....

Signature du (de la) Président(e) :  
de l'association

Signature du candidat

A ADRESSER A L'UFOLEP SOMME - 51, RUE DE SULLY – 80000 AMIENS

**AVANT LE 15 JANVIER 2009**

# MANDATEMENTS POUR LES ASSEMBLEES GENERALES

Je soussigné(e) :

Nom : .....	Prénom : .....	Né(e) le : ..... / ..... / .....
N° de licence : .....	Association : .....	Département : .....
Adresse : .....		
.....Commune : .....		
☎ (dom.) : .....	☎ (trav.) : .....	e - mail : .....
☎ (portable) : .....	☎ : .....	

Souhaite être mandaté pour représenter le Comité départemental UFOLEP Somme

**A l'Assemblée Générale du Comité Régional UFOLEP : BEAUVAIS – 20 mars 2009-**

OUI -

NON

**A l'Assemblée Générale nationale de l'UFOLEP : ST BRIEUC (22) 4 et 5 avril 2009**

OUI -

NON

**Motivations** .....

.....  
.....  
.....

A ..... le .....

Signature du (de la) Président(e) :  
de l'association

Signature du candidat

A ADRESSER A L'UFOLEP SOMME - 51, RUE DE SULLY – 80000 AMIENS

**AVANT LE 15 JANVIER 2009**